

Peyzac le Moustier

Flash Info n°4 - Septembre-Octobre-Novembre 2024



Lavoir du Vimont au Moustier

La nature offre à la fois, ce qui nourrit le corps
et le guérit, émerveille l'âme, le cœur et l'esprit.
Pierre Rabhi

Le mot du maire

Cérémonies à venir

Projets réalisés et à venir

Actions engagées

Infos pratiques

Évènements - Associations

Créé - mis en page - imprimé par nos soins



Chers toutes et tous,

Nous voici au rendez-vous, en ce début d'automne, de votre Flash info, édition n°4.

La saison estivale a été riche en événements, animations chaque samedi, de la place de l'église St Robert au Moustier, fête locale, troc plantes, auberge espagnole...

en toute convivialité.

Néanmoins, pour moi, l'exercice n'est pas simple de vous demander de rester sereins et optimistes en cette période si particulière et qui se rajoute aux différentes crises successives.

Votre équipe municipale continue d'œuvrer pour valoriser le dynamisme, le bien vivre ensemble, la solidarité, la bienveillance et le respect d'autrui. Nous devons garder cela collectivement à l'esprit pour traverser ensemble ces périodes plus compliquées.

Vous avez pu voir fleurir aux entrées de nos hameaux, une signalétique de rappel des vitesses excessives de certains d'entre nous. La sécurité est l'affaire de tous.

Dans la continuité de la maîtrise de nos finances, une 2° tranche de réfection de voirie, divers aménagements ont été réalisés. Malgré les restrictions, nous ne restons pas statiques ; les petits ruisseaux font de grandes rivières !

*Sous l'égide de la Communauté de communes de la Vallée de l'Homme, mise en place d'un covoiturage solidaire pour une mobilité de proximité « **Atchoum** » Il s'agit là de favoriser les personnes non-véhiculées ou isolées. J'espère que vous serez nombreux à répondre à cette belle initiative d'entraide. Sa réussite dépend de nos engagements.*

Un rendez-vous à ne pas manquer notre traditionnel Marché de Noël le samedi 07 décembre, à la rencontre de nombreux exposants et animations.

Retrouvez, dans la lecture de ce numéro, les informations de la vie communale et environnementale.

Un excellent Automne à toutes et tous !

Jouanel-Monribot Joëlle



Pour le plus grand bonheur des heureux parents ...



Rémi, Daniel Dutheil né le 17 septembre 2024, à Bergerac

Ils se sont unis ...



Le Samedi 8 juin 2024, se sont unis Mme Sandrine Gauthier et M. Gilles Rey, Impasse du Feuillardier, Pouillac.

Toutes nos félicitations et vœux de bonheur, les accompagnent.

Nous a quitté ...

Le 23 août 2024 est décédé, M. Robert Rey, ancien conseiller municipal, à son domicile, Impasse du Feuillardier, Pouillac.

Toutes nos sincères condoléances à sa famille et ses amis.



RECENSEMENT DE LA POPULATION :



La commune de Peyzac-le-Moustier aurait dû réaliser l'enquête de recensement de sa population en 2025.

En raison de la crise sanitaire, l'INSEE a décidé, à titre exceptionnel, de reporter les enquêtes annuelles de recensement. Les communes devant être recensées à partir de 2021 ont été décalées d'une année. C'est pour cette raison que l'enquête de recensement de notre commune se réalisera sur la période de Janvier-Février 2026.

accueil des NOUVEAUX habitants

Madame le maire et toute son équipe souhaitent la bienvenue aux nouveaux habitants, au sein de notre commune.

Pour toute demande, n'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat. Nous sommes à votre service pour vous présenter notre village et vous accompagner.

RECENSEMENT MILITAIRE :



Vous êtes né(e) en 2008, vous devez vous rendre en mairie pour votre recensement militaire dès vos 16 ans. « **Ce recensement ne se fait pas automatiquement** ».

Vous munir de votre carte d'identité, du livret de famille de vos parents et un justificatif de domicile, afin de valider votre dossier. Nous vous accueillons à

la mairie, les mercredis et vendredis de 09h00 à 12h00.

Nous rappelons que les armées proposent aux futurs recrues de vivre une aventure humaine et professionnelle unique. Tout volontaire peut candidater quelque soit son âge, son expérience et son niveau de diplôme. CIRFA 05.53.02.82.75.



Projets réalisés et à venir

RÉNOVATION DE NOTRE PETIT PATRIMOINE



**Comme annoncé dans le dernier Flash Info, un groupe de bénévoles du quartier de Peyzac, en soutien avec notre agent Olivier, ont relevé les manches et ont fait les travaux de restauration de la fontaine communale, son lavoir, et l'escalier de Peyzac.

**L'agent communal a réalisé le relookage du lavoir et coin pique-nique à l'église de Peyzac, ainsi que l'entretien du cimetière, qui pour sa part est fait régulièrement.

**Aménagement d'une grille pour végétaliser le dos du lavoir du Vimont, plantation de chèvrefeuille. Joël et Maïté, riverains des lieux, ont complété par la plantation d'un lilas.



**Restauration d'une partie du mur du cimetière du Moustier en pierre

**Une autre équipe de bénévoles du secteur Le Terme-Roucollias s'est lancée le défi de restaurer la Fontaine communale du Maine et le chemin rural y accédant. (reportage photos dans le prochain Flash Info)



SIGNALÉTIQUE DANS LE CADRE DU GRAND SITE :

La nouvelle signalétique conforme à la charte départemental de signalisation d'informations de la Dordogne, dans le cadre du Grand Site, a été mise en place, sous l'égide de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme, en juin dernier. Ces nouveaux panneaux apportent une meilleure visibilité tout en respectant notre environnement. Nous rappelons que la commune a participé à hauteur de 2 750 €.

TRAVAUX RÉFECTION VOIRIE COMMUNALE

Des travaux de réfection (2^o tranche) de voirie ont été réalisés par l'entreprise Colas, sur la période de septembre. Ils concernaient le Raccourci de Bel-Air, l'Impasse des Verdiers-Le Maine, l'Impasse du Bois des Maquisards-Biard, pour un montant de 23 082 €.

Des travaux de pose d'enrober, ont été réalisés par notre employé communal au cours de l'été, sur les secteurs de Barbarande, Le Jarrypigier et Bel-Air.

Dans la continuité de travaux de réfection des accès routiers communaux, il sera établi un programme de priorité pour l'année 2025, dont la plateforme des conteneurs au carrefour de Bel Air, le parking de l'Espace culturel Jean Veyret au Moustier....

La commune s'est dotée d'un compacteur plaque vibrante pour finaliser la pose d'enrobé et l'empierrement sur nos chemins ruraux, par notre agent, afin d'apporter une meilleur stabilité et durabilité, pour un montant de 1 900 €.



VOIES INTERCOMMUNALES (VIC)



Une demande, auprès de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme a été déposée, pour des travaux de purge sur la voie communautaire Rte des Biquettes (Hameaux La Roussarie/La Borderie). Reprise des accotements et élagage sur cette même route, pour le programme voirie 2025 de la CC-VH.

RAPPEL : Débroussailler, oui mais pourquoi ?

Dans un notre département particulièrement exposé au risque incendie de forêt, débroussailler n'est pas qu'une obligation légale, c'est surtout un moyen de se protéger, de protéger ses biens et de protéger les autres face aux feux de forêt.

En réduisant le volume de combustible disponible et en créant des ruptures horizontales et verticales dans les strates forestières, le débroussaillage permet en effet de :

- limiter les risques de départ de feu
- diminuer l'intensité du feu
- ralentir voire empêcher sa propagation
- limiter le risque de transfert de feu entre zones boisées et habitat
- faciliter l'accès des pompiers dans les parcelles et donc l'attaque du feu



Débroussailler autour de sa maison, c'est donc :

- d'une part protéger sa vie et sa maison face à un feu de forêt
- d'autre part protéger le massif et les autres habitations contre un feu dont on serait responsable.

Débroussailler, oui mais comment ?

Il s'agit de :

- supprimer la végétation basse particulièrement inflammable (broussailles, ronces, épineux, fougères...) pour éviter une propagation horizontale du feu
- couper les arbustes et les branches basses des arbres (élagage sur 3 mètres de hauteur) pour éviter que le feu ne se propage du sol vers le houppier (partie haute des arbres) et ne gagne en intensité
- couper les arbres morts ou dépérissant particulièrement combustibles
- mettre les houppiers à distance les uns des autres et de l'habitation en coupant certains arbres
- éliminer les rémanents de coupes

Comment éliminer les déchets verts issus du débroussaillage ?

Le brûlage par les particuliers des déchets verts issus du débroussaillage est **toléré entre le 01 octobre et le dernier jour de février**. En dehors de ces périodes, ces déchets doivent être éliminés selon les filières classiques : déchetterie, broyage, compostage, etc... Un cerfa demandant le brûlage des végétaux est à remettre en mairie. le brûlage des déchets verts **doit obligatoirement être signalé en mairie afin de ne pas activer les services incendies sans raison.**

Pour rappel, la loi en France interdit, quelle qu'en soit leur nature, les dépôts sauvages de déchets et le dépôt sauvage de déchets verts sont considérés comme une infraction au code de l'environnement. Ils sont passibles d'une amende de 1.500 € pour les particuliers et de 7.500 € pour les professionnels.

En cas de dépôt en quantité importante, l'amende peut aller jusqu'à 15.000 €. Ce rappel sur le dépôt sauvage des déchets verts constaté derrière les containers de la commune sur les trois pôles est un geste d'incivilité.

GROS COUP DE BLUES !!!



Des forêts moissonnées comme des champs de blé. Des machines qui arrachent, coupent et débitent un arbre en moins d'une minute. Des hectares entiers dévastés, la surface scalpée de toute végétation, creusée par des ornières béantes à même l'humus. Ces scènes ne se déroulent pas à l'autre bout du monde mais au cœur des massifs français, dans le Morvan, dans le Limousin, dans les Landes. Et aujourd'hui, chez nous en Périgord. En cause ?



Les coupes rases-SOS Forêt Dordogne

La sylviculture industrielle et la pratique, si singulière, des coupes rases qui s'est développée ces derniers temps. Bientôt notre paysage forestier sera des plantations de douglas ou d'épicéas.....

La commune, afin d'être informée des coupes rases et autres travaux forestiers, sur son territoire, a pris une délibération, le 18 octobre, **obligeant tout propriétaire de signaler des travaux forestiers en renseignant un questionnaire à cet effet.**

Infos pratiques



La mairie est ouverte les mercredis et vendredis de 09h00 à 12h00.

Pour nous joindre : mairie.peyzaclemoustier@orange.fr // Tél. 05.53.50.78.15

GARDER LE LIEN AVEC VOTRE COMMUNE :

Chaque semaine, retrouver les informations communales :



Via l'application gratuite

Vous y trouverez les dates de festivités, événements, alertes diverses (routes barrées, travaux, coupures, etc ...) Si vous rencontrez des soucis pour l'installer sur votre téléphone, la secrétaire Aurélie sera là pour vous aider, en venant à la mairie pendant les heures d'ouvertures.

LUDOTHEQUE DES COPAINS ET DES JEUX A MONTIGNAC-LASCAUX :

La ludothèque accueille toutes les personnes qui souhaitent passer un moment convivial autour d'un jeu, entre amis, en famille, seul, petits et grands...

Venez découvrir plus de 300 jeux ou jouets.

Lieu : 28 Chemin de Gouny à MONTIGNAC (Maison de l'Enfance)

Responsable : Sabrina LAFAYSSSE

Contact : 05.53.42.22.22 **E-mail :** s.lafaysse@cc-vh.fr

Je vous conseille de contacter Madame LAFAYSSSE pour connaître les horaires et jours d'ouvertures, qui peuvent être différents pendant les vacances scolaires.



COURS DE VÉLO :

Besoin d'un coup de pouce pour vous remettre en selle ou apprendre à faire du vélo ?

La Communauté de Communes Vallée de l'Homme vous propose des **ateliers gratuits tout au long de l'année** d'une demi-journée comportant une partie théorique et une partie pratique.



ATCHOUM :

En complément de l'offre de transports en commun existante, les Communautés de communes du Pays du Périgord Noir dont la Vallée de l'Homme se dotent d'une toute nouvelle solution de mobilité rurale sur leur territoire : **ATCHOUM**. Il s'agit là de **favoriser la mobilité des personnes non-véhiculées ou isolées**

grâce au transport solidaire, tout en facilitant le **covoiturage** entre habitants.

Vous recherchez un trajet pour vous déplacer, inscrivez-vous sur la plateforme, vous pouvez faire votre **demande de trajet** via le **site internet** ou le **centre d'appel**. Elle est ensuite envoyée aux conducteurs inscrits localement.

Le paiement du trajet se fait par carte bancaire (via le site internet ou appel) ou par des tickets mobilités.



site internet : www.atchoum.eu tél. 0806 110 444 (coût d'un appel local, service d'appel gratuit)



Sites préhistoriques et grottes ornées de la vallée de la Vézère

Bien inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO depuis 1979

Plan de Gestion 2025 - 2034



© Ministère de la Culture/Norbert Auzoulet

Les sites préhistoriques et grottes ornées de la Vallée de la Vézère (France, Nouvelle Aquitaine, Dordogne) ont été inscrits en 1979 sur la Liste du Patrimoine mondial, parmi les premiers Biens dont la valeur universelle exceptionnelle a été reconnue par l'UNESCO.



Abri du Moustier

Au-delà du seul site emblématique de Lascaux, il s'agit de quinze sites préhistoriques d'intérêt majeur, dont plusieurs sites éponymes « La Madeleine

pour le Magdalénien, le Moustier pour le Moustérien, ainsi que l'abri Cro-Magnon, aux noms mondialement connus.

A ce titre, la création d'un plan de gestion 2025-2034 a été élaboré avec les services de l'État (Centre national de la préhistoire, Musée national de la préhistoire, Centre des monuments nationaux, Pôle d'interprétation de la préhistoire, les collectivités territoriales, dont Peyzac-le-Moustier, Région Nouvelle Aquitaine, Département de la Dordogne, Communauté de communes Vallée de l'Homme et les propriétaires des sites privés) ce travail fut très intéressant. La commune, en sa séance du conseil municipal du 18/10/2024 a validé ce document, devant être transmis à l'UNESCO.

Le Grand Site de France Vallée de la Vézère lance le recensement participatif du patrimoine de pays du territoire (lavoir, croix, cabane en pierre sèche... Il permettra au Grand Site de France Vallée de la Vézère et aux communes de mieux connaître l'état du patrimoine, de le restaurer et de le valoriser. Le patrimoine déjà recensé est accessible au grand public sur [le logiciel cartographique](#) du Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement de la Dordogne.

Il est donc proposé aux habitants qui auraient connaissance d'un patrimoine de participer au recensement.

Pour cela, le Grand Site de France met à disposition des habitants du territoire :

- Une fiche de recensement accompagnée de la typologie du patrimoine

CHEMINS DE RANDONNÉE « Tout au long de l'année »



Les itinéraires de randonnée inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée (PDIPR) sont balisés et entretenus par la Communauté de Communes.

Des boucles au départ de chaque commune et des liaisons qui permettent de faire de l'itinérance.

Les informations pratiques (cartes, fiches descriptives - traces GPS) sont disponibles sur le site de [l'Office de Tourisme Lascaux-Dordogne, Vallée Vézère](#) en téléchargement.

Signaler un problème de balisage ou d'entretien : Office de Tourisme Lascaux-Dordogne, Vallée Vézère : 05.53.51.82.60



“ Permis de construire en ligne... ”

Pour réaliser vos démarches d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager), **un nouveau service communal en ligne, sécurisé, gratuit et accessible:**

<https://atd24.geosphere.fr/guichet-unique>

- Service accessible à tout moment et partout
- Gain de temps et d'argent
- Démarche plus écologique
- Transparence sur le traitement des demandes



COMMENT FAIRE ?

Le dépôt en ligne est un nouveau service est offert aux usagers, mais n'est pas une obligation. Nos services continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

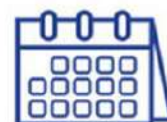
JE PRÉPARE MON DOSSIER



Choisir le bon formulaire CERFA adapté à vos travaux



Editer l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction



Anticiper votre calendrier de réalisation

JE DÉPOSE EN LIGNE



Rendez-vous sur <https://atd24.geosphere.fr/guichet-unique>



(France)Connectez-vous



Déposez votre dossier

Cérémonies à venir



La cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918

Aura lieu au monument aux morts de Peyzac

Le 11 novembre 2024 à 11 h 30

A l'issue de la cérémonie, nous partagerons le verre de l'amitié .

A noter sur vos agendas :

La municipalité de Peyzac-le-Moustier présentera ses vœux 2025

le Samedi 04 janvier à 18 h 30 à l'Espace Culturel Jean Veyret au Moustier, pour notre traditionnel rendez-vous de partage et de convivialité citoyenne.



Actions engagées



Un animal n'est pas un cadeau de Noël !

En cette période de fêtes de fin d'année, l'envie de faire plaisir à ses proches est grande. De nombreuses personnes seront tentées d'offrir un animal (chat, chien, rongeur, furet...) en cadeau de Noël, succombant ainsi à un achat compulsif et irréfléchi.

Ces animaux, offerts en cadeaux de Noël, risquent fort de finir sur la liste des nombreuses victimes d'abandon au sein des refuges indépendants. Si vous aimez les animaux, ne participez pas à cette marchandisation qui contribue grandement à la saturation des refuges. Ils méritent plus de considération.

Soutenez les refuges indépendants et la Confédération Nationale Défense de l'Animal qui luttent depuis de nombreuses années, sans relâche, contre l'animal-objet.

En France, c'est la **loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature** qui fonde la politique de protection animale. L'article 9 de la loi est ainsi rédigé : "Tout animal étant un être sensible doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce."

Actions sécurité et civisme engagées



RAPPEL : Vous avez pu constater la pose de panneaux aux entrées de certains hameaux et routes communales, pour le ralentissement, en raison de vitesse excessive de certains d'entre nous.

Ce comportement irresponsable met en danger la vie de nos enfants, nos parents, nos animaux... « rappel élémentaire des règles du code de la route ».

On ne regrette de rouler trop vite, que lorsqu'il est trop tard...

En respectant la vitesse, nous pourrions apprécier ce qui nous entoure en toute sécurité et protéger ceux qui y vivent.



Le dépôt sauvage de déchets verts est interdit.

Du 1er octobre 2024 au 28 février 2025, nous vous invitons à venir nous rencontrer à la mairie pour faire votre déclaration de brûlage.

Vous avez aussi la possibilité de vous rendre à la déchetterie à Montignac-Lascaux

Heures d'ouverture :

Mardi-Mercredi-Vendredi
8h30-12h/13h30-18h
Jeudi : 8h30-12h30
Samedi : 8h30-12h/13h30-17h



Évènements - Associations



Les Amis du Moustier

Comme énoncé dans le Flash Info précédent, la saison estivale a été porteuse de beaux

événements. Marché local hebdomadaire, Vide grenier, Fête locale, Musique, Vide dressing,

Troc plantes et graines, Auberge Espagnole ...

Pour conclure cette belle année festive, l'association organise, pour la 4ème édition, le **Marché de Noël** Place de l'église St Robert au Moustier. Vous y rencontrerez de nombreux exposants, artisanat, producteurs locaux. Cette animation se veut conviviale et toute en couleur.



Les 08 et 09 novembre dernier, l'association Les Loupiots (rattachée au RPI Peyzac-le-Moustier-Plazac-St Léon-sur-Vézère) a organisé un vide grenier mécène au profit des enfants de nos communes à l'Espace

Culturel Jean Veyret.

INITIATION A LA PECHE A LA TRUITE

Samedi 13 avril, l'Amicale des pêcheurs du bardeau des Eyzies, et l'Amicale du Vimont ont organisé une journée d'initiation gratuite de la pêche au troc et leurre, au lavoir du Vimont Au Moustier. Une douzaine d'enfants de 6 à 12 ans ont répondu présent, accompagnés de leurs parents, et bénévoles. De nombreux lots ont été remis au bonheur de nos jeunes participants.



La réussite de cette journée ouvre la porte à une nouvelle édition au printemps prochain.

Marché de Noël

Organisé par « Les Amis du Moustier »

Artisanat & producteurs locaux

- Petite restauration -

Concours du plus beau bonnet de Noël.

Animations pour enfants & Père Noël

Tombola de Noël : de nombreux lots



7 décembre
2024 de 14H à 20H

Place de l'église du Moustier

Renseignements - Aurélien 07 65 60 62 04
ladmaurel@gmail.com

TERRA AVENTURA

Le parcours "Voyage au pays du Moustérien" de 2,5 km (environ 1 à 2h), découverte du



Moustier, lieu-dit du village situé en bord de Vézère rencontre cette année encore, un vif succès. Presque 7 000 commentaires positifs envoyés à l'Office de Tourisme Montignac-Lascaux, entre janvier-septembre 2024).

Une sortie simple, ludique, gratuite à profiter sans modération, en famille et entre amis.



GISEMENT DU MOUSTÉRIEN

Le Gisement du Moustier est le site éponyme de la période préhistorique de Moustérien. Il se trouve dans le bourg du Moustier. Un panneau à l'extérieur de la zone fournit des explications. Mais pour mieux comprendre ce site d'importance.

Dès 1914, les fouilles sont reprises par **Denis Peyrony**, instituteur dans le village des Eyzies. Il décrit de multiples occupations néandertaliennes.

Puis de 1950 à 1961, **François Bordes**, préhistorien, entreprend de nouvelles fouilles et fait une étude minutieuse du matériel découvert.

À partir de 2014, des fouilles sont programmées annuellement par une **équipe pluridisciplinaire**. Pour découvrir ce site, il est préférable de réserver une visite guidée auprès de la [Grotte de Font-de-Gaume](#).



English speaking friends (1)

A word from the Mayor

Dear all,

Here is your autumn's municipal bulletin, flash info number 4. The summer has been rich in events and convivial entertainment, such as the market every Saturday on the church square in Le Moustier, shared meals, a plant swap and a local festival.



Nevertheless, it is not easy for me to invite you to remain serene and optimistic in this very special period which is added to the successive past crises. Your municipal team is working to promote dynamism and good living together, solidarity, benevolence and respect for others. Keeping that in mind will be helpful to get through complicated times together.

As safety is everyone's business, you may have seen at the entrances to our hamlets, a reminder sign for driving at a moderate speed .

A second phase of road works has begun, while respecting our budgets. Despite the restrictions, we are not static: Great oaks from little acorns grow!

A solidarity carpooling site "Atchoum" has been set up by the Community of communes of the Vallée de l'Homme in order to support, in particular, people without a vehicle or who are isolated. Let's be many to respond to this great initiative of mutual aid, its success depends on our commitments.

Our traditional Christmas Market will take place on Saturday, December 7. Come and meet the exhibitors and participate in the activities.

In this issue, you will find all the information on communal and environmental life. A great Autumn to all!

Jouanel-Monribot Joëlle

Completed and upcoming projects

RENOVATION OF OUR SMALL HERITAGE



** Restoration of the communal fountain, its washhouse, and the Peyzac staircase by a group of volunteers from the Peyzac district, in support of our agent Olivier.

** Rearrangement of the washhouse, the picnic area of the Peyzac church, as well as the maintenance of the cemetery by Olivier, which is done regularly.

** Greening of the back of the Vimont washhouse, by a grid and the planting of honeysuckle. Joël and Maïté, local residents, completed by planting a lilac.

** Restoration of part of the stone wall of the Moustier cemetery.

** Another team of volunteers from the Le Terme-Roucollias sector has taken on the challenge of restoring the Maine communal fountain and the rural path leading to it. (photo report in the next Flash Info).

MUNICIPAL ROAD REPAIR WORK

In September, road repair work (2nd phase) was carried out by the Colas company for an amount of 23082 €. They concerned the shortcut of Bel-Air, the Impasse des Verdiers-Le Maine, the Impasse du Bois des Maquisards-Biard.

INTENSE FOREST BLUES!

Forests harvested like wheat fields, machines that uproot and cut down a tree in less than one minute, entire hectares devastated, surfaces scalped of all vegetation, hollowed out by gaping ruts in the humus ... these scenes do not take place on the other side of the world, but in the heart of the French mountains, in the Morvan, the Limousin, the Landes. And today, at home in Périgord. The cause? This is industrial forestry and practice clear-cutting, which has developed in recent years. Soon our forest landscape will become Douglas fir or spruce plantations...



Civil status : Newcomers

The mayor and her entire team welcome the new inhabitants of the municipality. For any request, do not hesitate to contact the secretariat. We are here to help you, accompany you, and introduce you to our village.

The town hall is open on Wednesdays and Fridays from 09:00 to 12:00.

To contact us: mairie.peyzaclemoustier@orange.fr // Tel. /33 5 53 50 78 15

GREEN WASTE BURNING

From October 1, 2024 to February 28, 2025, we invite you to come and meet us at the town hall to make your burning declaration.

You also have the option of going to the waste collection center in Montignac-Lascaux

Opening hours: Tuesday-Wednesday-Friday 8:30am-12pm/1:30pm-6pm

Thursday: 8:30am-12:30pm

Saturday: 8:30am-12pm/1:30pm-5pm





NON à «L'animal cadeau»

Tous les ans, de nombreux animaux, offerts en cadeaux de Noël, sont abandonnés dans les refuges ou sur la voie publique... L'adoption est un engagement pour la vie.

